

Le Sofinscope

Le budget santé des Français : Des coûts, des bouleversements et des renoncements

Synthèse des résultats

Pour 68% des Français, la santé pèse de plus en plus sur leur budget

Les Français sont catégoriques : la santé leur coûte de plus en plus cher. Ils sont plus des deux tiers (68%) à déplorer l'augmentation de leur budget santé annuel* au cours de ces deux dernières années. Les Français trouvent qu'ils payent toujours plus. Et l'âge augmentant, le constat est encore plus fort. Les plus de 35 ans sont les premiers à trouver que, depuis deux ans, le coût de la santé est devenu plus important (71%, et même 75% chez les 50-59 ans) quand leurs cadets déclarent en subir un peu moins les conséquences (61%).

Certains Français avouent un budget nettement plus élevé que la moyenne...

Les Français estiment à 570 euros leur budget santé annuel moyen restant à leur charge. Or, derrière cette moyenne, on trouve des écarts importants: contraints à un budget serré, les foyers aux revenus les plus modestes, moins de 1000€ par mois, déclarent pouvoir ne dépenser que 294,4 euros pour leur santé, alors que les plus aisés, avec des revenus de plus de 3500€ par mois, situent leur budget moyen à 843,7 euros. Plus du fait de leur âge que de leurs revenus, les seniors aussi affirment avoir l'un des budgets les plus conséquents : 910,7 euros, soit un montant plus de trois fois supérieur à ce que déclarent les 18-24 ans (255 euros). Outre le revenu et l'âge, le lieu d'habitation est également un facteur non négligeable puisque les habitants de la région parisienne estiment dépenser plus pour leur santé qu'en province (674,9 euros contre 548,2 euros).

... Quand d'autres sont obligés de renoncer aux soins et aux médicaments

Les conséquences de cette hausse du budget santé amènent les Français à faire des arbitrages sur leurs dépenses : 60% d'entre eux ont déjà été contraints de remettre à plus tard voire de renoncer à des consultations médicales ou des achats en lien avec leur santé. Plus en détail, la moitié des Français (48%) s'est déjà vu dans l'obligation de repousser ou de renoncer à l'achat de lunettes, de lentilles ou de prothèses dentaires. La consultation chez le spécialiste a du être décalée ou abandonnée par plus d'un tiers des Français (35%), de même que l'achat de petits matériels médicaux (28%) ou encore, tout simplement, de médicaments (26%). Quant à la consultation chez le généraliste, plus accessible que le spécialiste, c'est une pratique à laquelle ne renonce qu'une faible part des Français (15%).

Mais aussi des habitudes santé qui changent ...

Parallèlement à cette hausse du budget santé que décrivent les Français, ce sont aussi leurs pratiques 'santé' que l'on voit évoluer. Le changement le plus significatif intervient au niveau des petites dépenses. Souvent proposés en pharmacie, les médicaments génériques tendent à devenir systématiques pour plus de trois Français sur quatre (77%). Cherchant aussi à mieux anticiper les coûts qu'ils engageront, 65% des Français disent faire davantage de prévention et attention à leur santé depuis ces dernières années. C'est aussi ce que fait près d'un Français sur deux qui déclare demander plus fréquemment des devis avant d'engager des soins (47%). Quant à la mutuelle, elle non plus n'est pas épargnée : 37% ont changé pour une mutuelle qui rembourse mieux et 26% pour une qui leur coûte moins cher.

... Sans pour autant renier le système français

Mais en dépit de ces bouleversements dans leurs habitudes, les Français posent des limites lorsqu'il s'agit de leur santé. Pour eux, pas question de partir à l'étranger pour bénéficier d'une médecine « low-cost ». Seule une part très marginale de la population passera la frontière pour des soins moins chers. On compte moins d'un Français sur dix qui s'est déjà rendu dans un autre pays pour acheter des médicaments (7%) ou des lunettes, lentilles ou autres prothèses (5%), et ils sont encore moins nombreux à avoir consulté un spécialiste (3%) ou s'être fait hospitalisé (2%) à l'étranger.

- *On entend par budget santé restant à votre charge la somme que vous versez pour votre mutuelle, le coût des consultations non couvert par l'assurance maladie ou votre mutuelle, les médicaments non remboursés ainsi que les produits de santé que vous achetez en pharmacie (aspirines, paracétamol, etc.) ou en dehors des pharmacies (pansements, désinfectant, thermomètres, etc).*